

La promesse de zéro papier à la maison et au bureau

De Anne BEADE (AFP) – il y a 1 heure

PARIS — Où classer factures, déclarations d'impôts ou bulletins de salaires qui s'accumulent au fil des ans ? Un casse-tête en passe d'être résolu grâce au développement des documents électroniques, à condition toutefois de lever les réticences liées à l'abandon du papier.

Les particuliers sont de plus en plus confrontés à la "dématérialisation" de la "paperasse" administrative.

Or "les gens sont habitués à avoir leurs dossiers et tout d'un coup ils se retrouvent devant l'écran de leur ordinateur, sans points de repères", observe Charles du Boullay, directeur général de CDC Arkhinéo, spécialiste de l'archivage électronique.

D'autant qu'à chaque connexion, il faut montrer patte blanche et décliner son identifiant et son mot de passe.

"Au final, cela devient une fausse bonne idée: ce qui devait vous simplifier la vie devient compliqué", explique Nicolas Herz qui, fort de ce constat, a lancé l'an dernier Securibox, un coffre-fort numérique gratuit.

"L'idée, dit-il, c'est de reconstituer sur internet l'armoire à documents qu'on a chacun chez soi".

A plus long terme, poursuit-il, "notre ambition est de nous positionner comme un secrétariat personnel, en proposant par exemple aux clients d'optimiser leurs factures télécoms ou d'électricité".

Pour lui, "le zéro papier sera d'autant mieux accepté par les particuliers qu'ils disposeront des outils" pour gérer cette transformation.

Il vise 100.000 utilisateurs d'ici la fin de l'année, soit quatre fois plus qu'aujourd'hui. Mais le créneau est convoité par des rivaux de taille, en premier lieu les banques et compagnies d'assurance et très bientôt La Poste, qui ciblent également le monde de l'entreprise.

Car les sociétés, souvent hostiles à l'idée de troquer papier contre formulaires en ligne, ont elles aussi besoin d'être accompagnées.

"Les PME hésitent encore à échanger leurs données par internet, inquiètes à l'idée qu'elles se baladent sur la Toile", relève Didier Breux, qui organise chaque année un forum de la dématérialisation à Alençon, en Basse-Normandie.

Pourtant, elles peuvent difficilement ignorer une tendance qui semble inéluctable. Au risque de "perdre des marchés", prévient M. Breux, soulignant qu'"au 1er janvier 2010, les collectivités locales pourront imposer une réponse aux appels d'offres uniquement par voie électronique".

De même, note-t-il, les entreprises dépassant un certain chiffre d'affaires ont désormais l'obligation de déclarer leurs impôts par internet.

Outre ces incitations légales, "le contexte économique peut jouer" en faveur de cette transformation, synonyme de "réduction des coûts", souligne Hélène Mouiche, chargée d'études au sein du cabinet Markess International.

Par exemple, dans le cas des factures, les économies d'impression, d'enveloppes et de timbres s'élèvent à 3 euros par exemplaire, détaille-t-elle, sans compter les gains possibles du côté de la diminution des effectifs dédiés à la gestion de tâches devenues inutiles.

Parmi les autres avantages avancés, la rapidité des échanges et bien sûr l'aspect écologique.

Aujourd'hui, "quelles que soient leur taille ou leur secteur, les entreprises regardent attentivement ce sujet", assure l'analyste. En 2008, 52% des groupes interrogés avaient ainsi choisi de dématérialiser leurs factures, contre 45% en 2007.

Ce marché n'en est toutefois qu'à ses prémices: le nombre de factures en ligne "est estimé à 140 millions, sur les 4 milliards émises en France chaque année", selon M. du Boullay. "L'histoire est à écrire", conclut-il.

Copyright © 2009 AFP. Tous droits réservés. Plus »

Related articles

La promesse de zéro papier à la maison et au bureau
AFP - il y a 1 heure

[More coverage \(1\) »](#)

[Conservation Archives](#)

conseils en archivage: Profitez de Notre grande expertise !

www.Sga.fr/Conseil_Archive



Un bureau avec ordinateur et dossiers d'archivage

Carte

